

Réunion publique

Mai – Juin 2024

11 RÉUNIONS
PUBLIQUES
POUR VOUS
EXPRIMER



VENEZ ÉCHANGER...

SUR LES ENJEUX DE DEMAIN!

Cadrage général - 15'

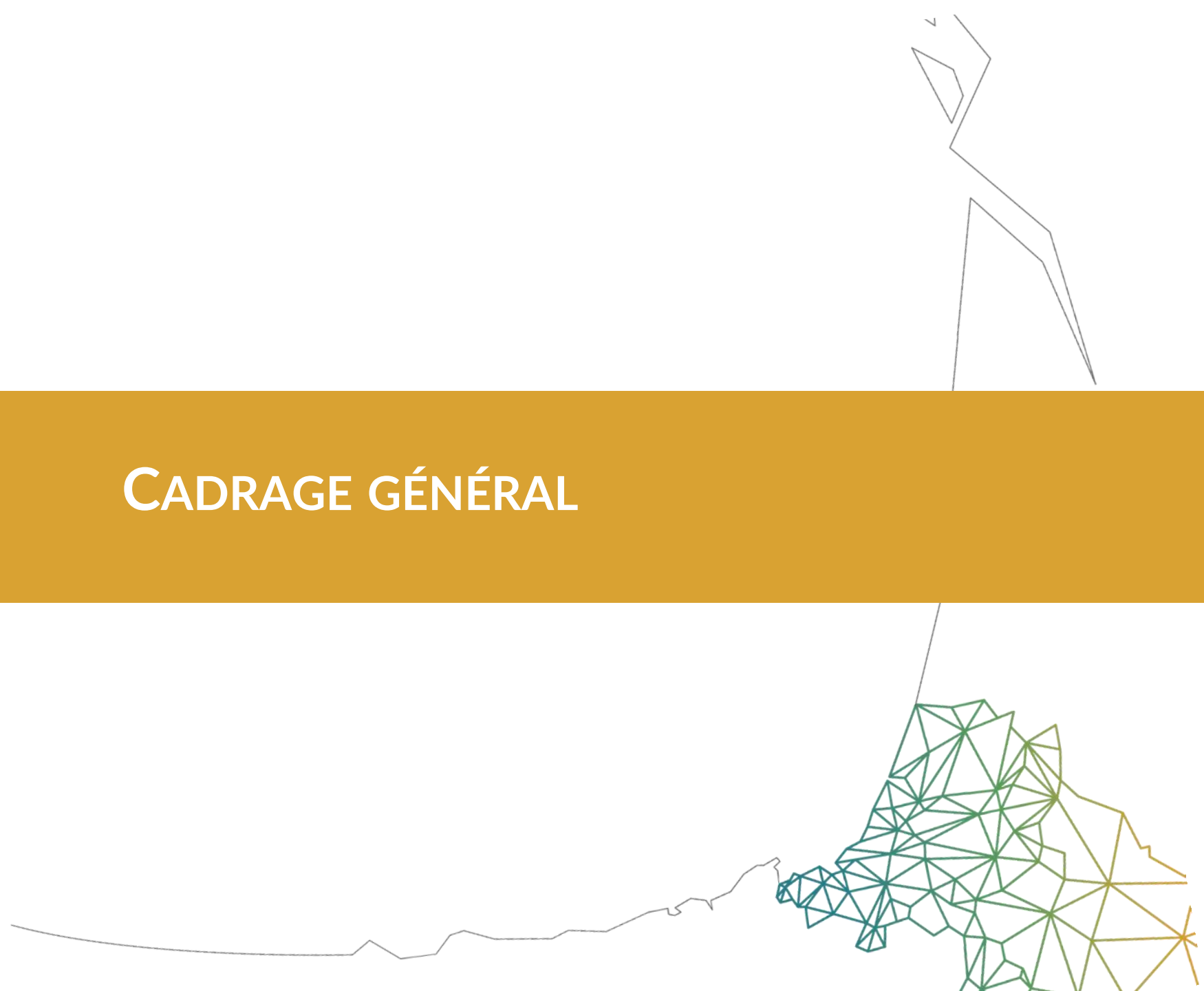
1. Qu'est-ce qu'un SCoT ?
2. Le territoire du SCoT Pays Basque & Seignanx
3. Qui l'élabore ?
4. Où en sommes-nous ?

Contexte et enjeux - 55'

1. Les points clés du diagnostic / quelques repères - 10'
2. Les ambitions poursuivies - 30' de présentation - 10/15' de questions

Débat - 45'

CADRAGE GÉNÉRAL



1| Qu'est-ce qu'un SCoT ?



un **S**chéma

Le SCoT expose l'ambition que les élus ont pour le territoire, pour les 20 ans qui viennent

de **C**ohérence

Le SCoT met en cohérence les choix d'organisation de l'espace, d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'aménagement commercial, d'environnement... avec les enjeux climatiques et de préservation des ressources

Territoriale

Le SCoT s'adapte aux spécificités de son territoire



1| Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un outil réglementaire

Le SCoT a un caractère prescriptif. La plupart des documents locaux doivent contribuer à sa mise en œuvre.

Le SCoT doit intégrer certaines règles et documents



Les documents locaux doivent contribuer à la mise en œuvre du SCoT





Quelle différence entre SCoT et PLUi ?

Le SCoT n'est pas un « super » PLUi... SCoT et PLU(i) sont complémentaires

→ Le SCoT fixe à l'échelle d'un territoire plus vaste que le PLUi les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir.



Le SCoT expose les évolutions souhaitables pour faire face aux enjeux climatiques, économiques, environnementaux, sociaux, sanitaires... dans une perspective de développement durable et équilibré du territoire

→ Le PLUi permet à un groupement de communes de définir les règles d'urbanisme qui encadreront les projets d'aménagement et de construction à son échelle



Il recouvre forcément des aspects communs au SCoT, mais avec une échelle d'intervention à court terme et à l'échelle de la parcelle.

2 | Le territoire du SCoT Pays Basque & Seignanx

Un cadre d'aménagement voté par les élus syndicaux... pour le Pays Basque & le Seignanx

- 3 150 km²
- 2 collectivités : la CAPB + la CC. du Seignanx
- 166 communes

Un espace vécu :

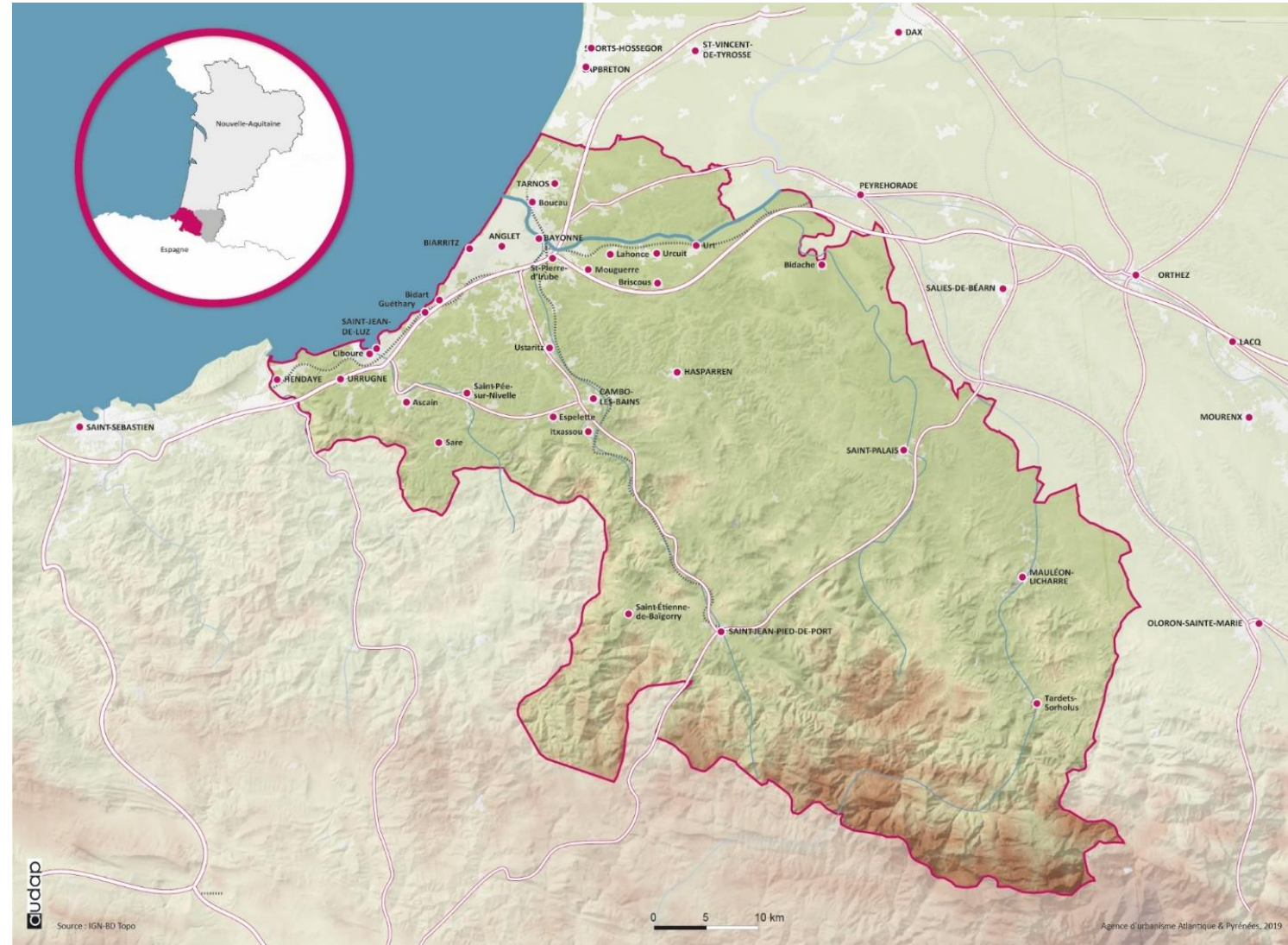
- 360 000 habitants
- 139 000 emplois

12 communes concernées par la Loi Littoral

40 km de « littoral », de Hendaye à Ondres

66 communes concernées par la Loi Montagne

180 km de « montagne », de Hendaye à Ste Engrâce



3 | Qui l'élabore ?

Un cadre d'aménagement voté par les élus syndicaux... mais largement discuté avec les acteurs locaux

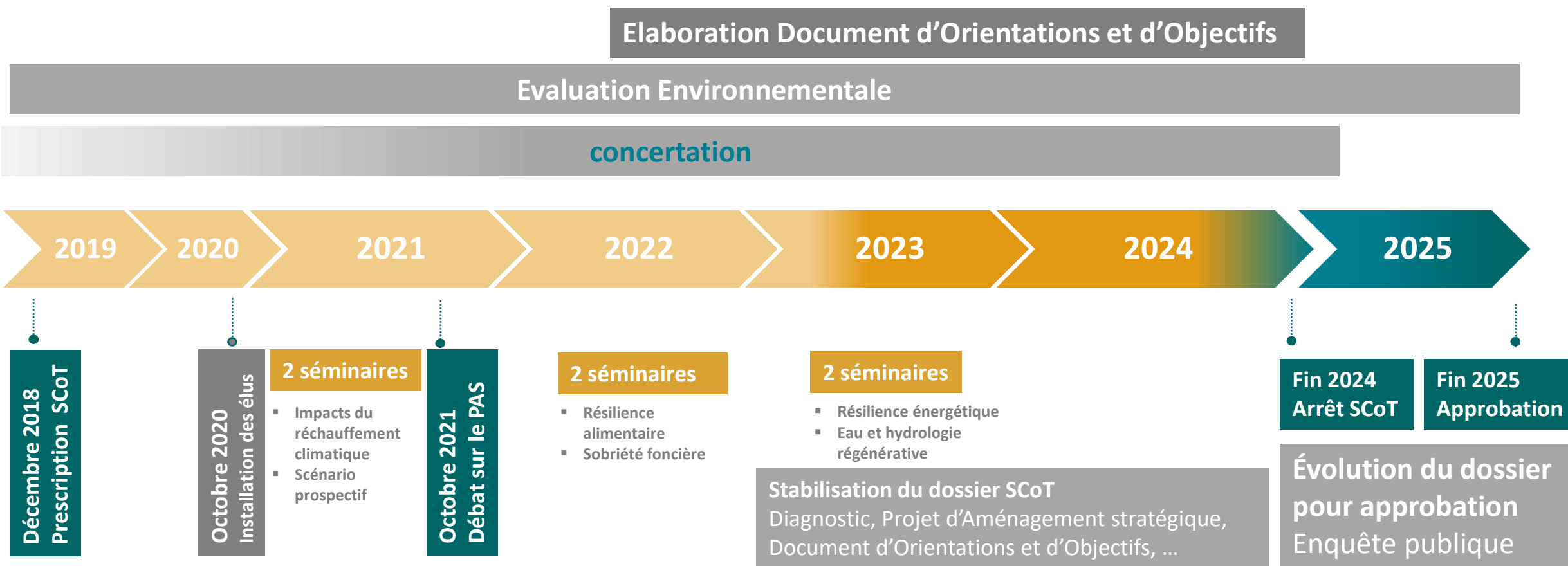
Le Syndicat en charge du SCoT :

- Conseil Syndical : 66 élus
- Bureau : 25 élus
- *Plus de 2 réunions par mois*

Des séminaires et missions thématiques impliquant des élus et des acteurs locaux, au-delà des seuls membres du Syndicat du SCoT



4 | Où en sommes-nous ?



Le SCoT est un document, dont la composition et la procédure répondent à un formalisme fixé par le code de l'urbanisme.



CONTEXTE ET ENJEUX

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

1 | Les points clés du diagnostic

Un cadre de vie de qualité... mais très convoité

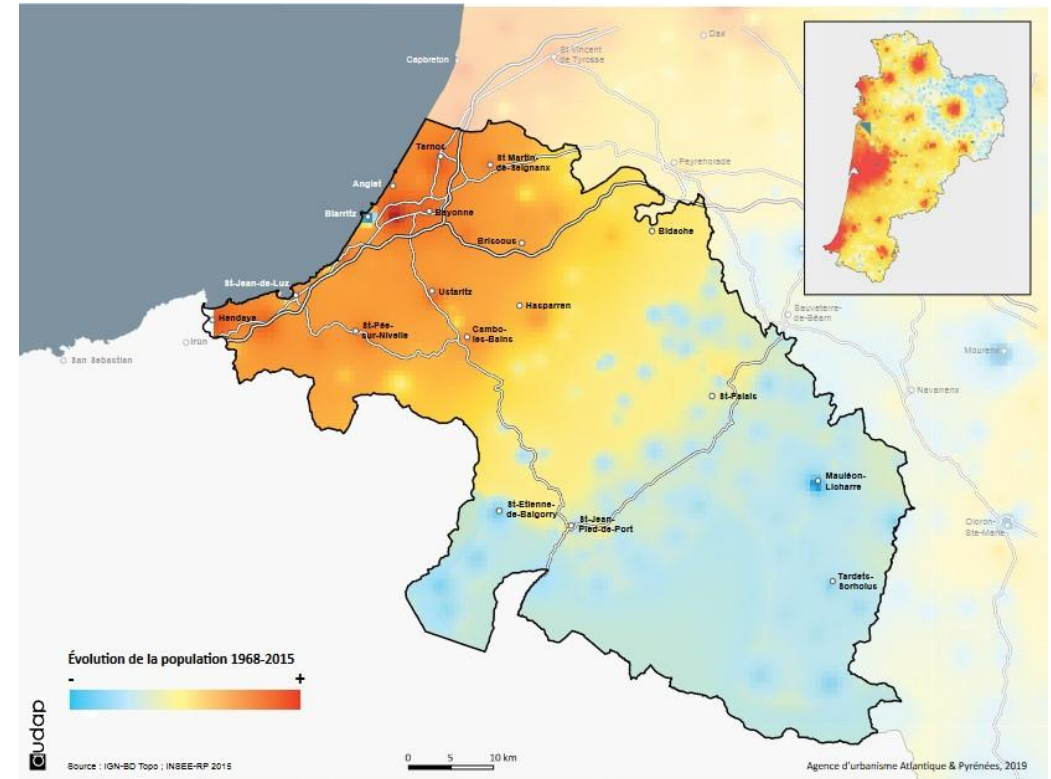
- La poursuite de l'étalement urbain met à mal les espaces naturels, agricoles et forestiers
- L'activité agricole est structurante... mais le nombre d'exploitations continue de baisser
- La ressource en eau semble abondante... mais elle se raréfie
- Le patrimoine urbain, architectural et historique est largement reconnu... mais les formes urbaines produites depuis 30 ans contribuent à la banalisation des paysages
- Un littoral densément peuplé, toujours plus attractif... mais soumis à des risques naturels et liés à l'activité humaine importants



1 | Les points clés du diagnostic

Un territoire attractif... mais une inégale répartition des dynamiques

- Une population accueillie plutôt jeune... mais un vieillissement global de la population
- Une croissance démographique soutenue sur le littoral ... mais timide à l'intérieur
- Un marché immobilier et foncier tendu... en inadéquation avec les revenus des habitants, en particulier des actifs
- Une tension immobilière qui éloigne les habitants de leur lieu d'emploi, explique la forte dépendance automobile et les embouteillages... problématiques face au coût croissant de l'énergie, aux enjeux de santé publique et du climat
- Une économie dynamique... mais qui ne favorise pas l'économie locale en circuit court
- Une attractivité touristique porteuse de développement économique... mais amplificatrice de tensions (sociales et environnementales)



LES AMBITIONS POURSUIVIES

A| Un cap : Accompagner la résilience du territoire

Pourquoi faire de la « résilience » le fil rouge du SCoT ?

1. Parce que les « pressions » auxquelles nous devons faire face sont très impactantes

- ↘ Le réchauffement climatique
- ↘ La raréfaction des ressources (eau douce, matériaux, énergies fossiles...)
- ↘ La perte de biodiversité
- ↘ La perte de rendements agricoles
- ↘ L'attractivité démographique

2. Ces contraintes feront évoluer la manière de vivre sur nos territoires demain

- ↗ Quelles activités économiques souhaitables ?
- ↗ Quelles agricultures possibles ?
- ↗ Quels aménagements urbains souhaitables ?
- ↗ Quelle(s) mobilité(s) accessibles ?



Un territoire résilient doit être capable de:

- Comprendre ses vulnérabilités / anticiper les risques
- Agir pour en atténuer les effets / les éviter
- S'adapter / se transformer pour vivre avec



Donc l'objet du SCoT :

Comment aménager le territoire pour optimiser notre résilience ?

= autonomie énergétique et alimentaire, gestion durable de la ressource en eau, capacités d'adaptation et de résistance aux chocs...

B| Une Boussole : Ajuster le curseur entre sobriété et transitions



Pour cela deux principes guident toutes les réflexions du SCoT

Assumer la sobriété

*Faire mieux avec moins ou faire avec l'existant
(pour viser la qualité plus que la quantité)*



Accélérer les transitions

*Faire mieux en faisant autrement
(pour limiter notre empreinte environnementale et préserver la santé de tous)*



1 | Préserver notre qualité de vie = adapter les dynamiques aux spécificités des espaces de vie

Orientation :

➔ Adapter les objectifs pour maintenir un cadre de vie de qualité sur tout le territoire



Cœur d'agglomération : Préserver/valoriser les atouts qui assurent son rayonnement « Supra SCOt », pour en faire bénéficier l'ensemble du territoire



Littoral : Apaiser la dynamique de développement, pour préserver le cadre de vie, voire restaurer les fonctions agricoles et naturelles



Intermédiaire : Affirmer les fonctions économiques et faire évoluer le modèle de développement urbain vers plus de sobriété



Intérieur : Améliorer/créer les conditions de leur dynamisme économique et du maintien des services à la population, en recentrant le développement dans les centralités



Villes structurantes : Conforter leurs fonctions d'accueil et de développement, pour répondre aux besoins des bassins de vie qu'elles polarisent



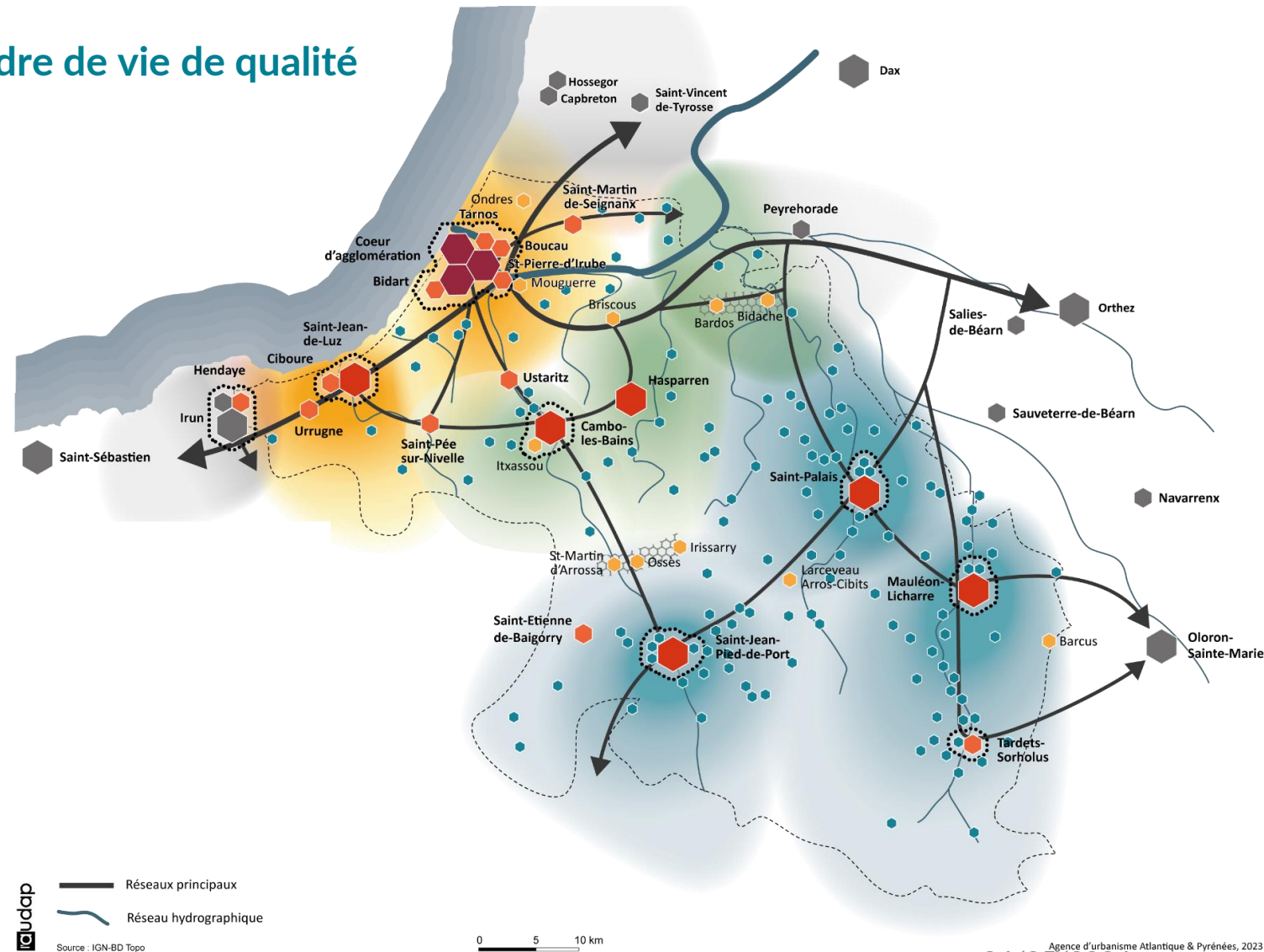
Petites villes structurantes : Conforter leur rôle de relais des villes structurantes



Bourgs structurants : Maintenir voire soutenir une offre de proximité



Bourgs : Harmoniser leur développement proportionnellement à leur taille et à la capacité de leurs équipements



2 | Adapter les dynamiques = construire un territoire solidaire et équilibré

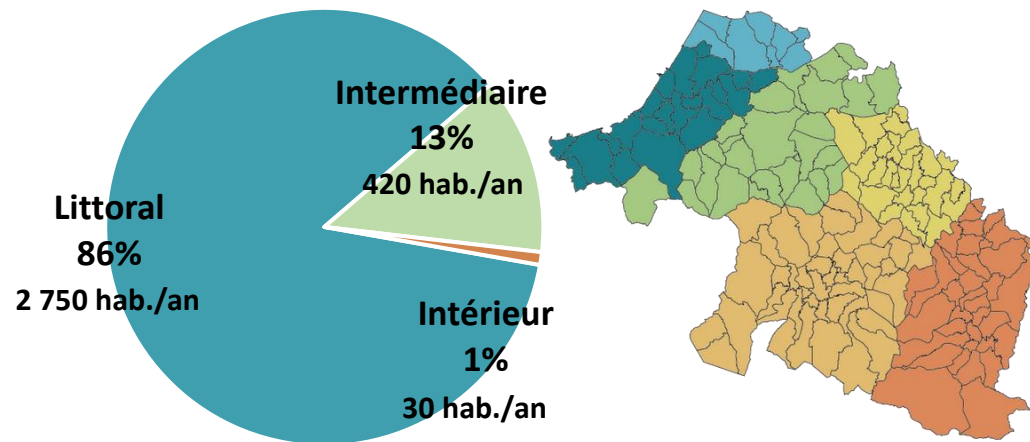
Orientation :

→ Maîtriser l'attractivité et accompagner l'accueil démographique sur l'ensemble du territoire

Perspective retenue : entre 385 000 et 405 000 habitants en 2050

Soit entre + 50 et 72 000 habitants entre 2020 et 2050

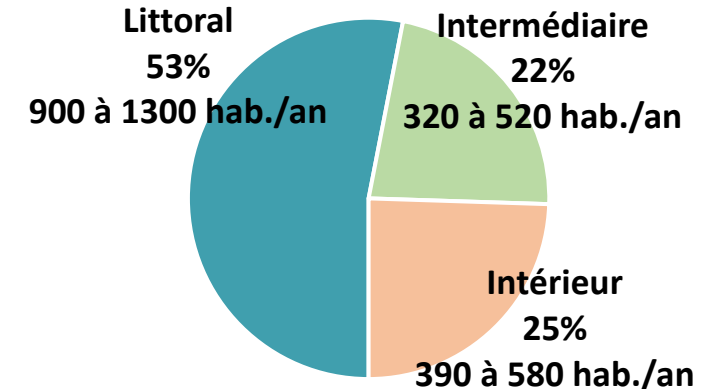
Entre 2009-2019, répartition de la croissance démographique entre les espaces de vie



+ 3 200 hab./an

Entre 2020 et 2050, une volonté d'inflexion des dynamiques démographiques (en volume et dans la répartition)

Répartir de manière différenciée les dynamiques démographiques, résidentielles et économiques

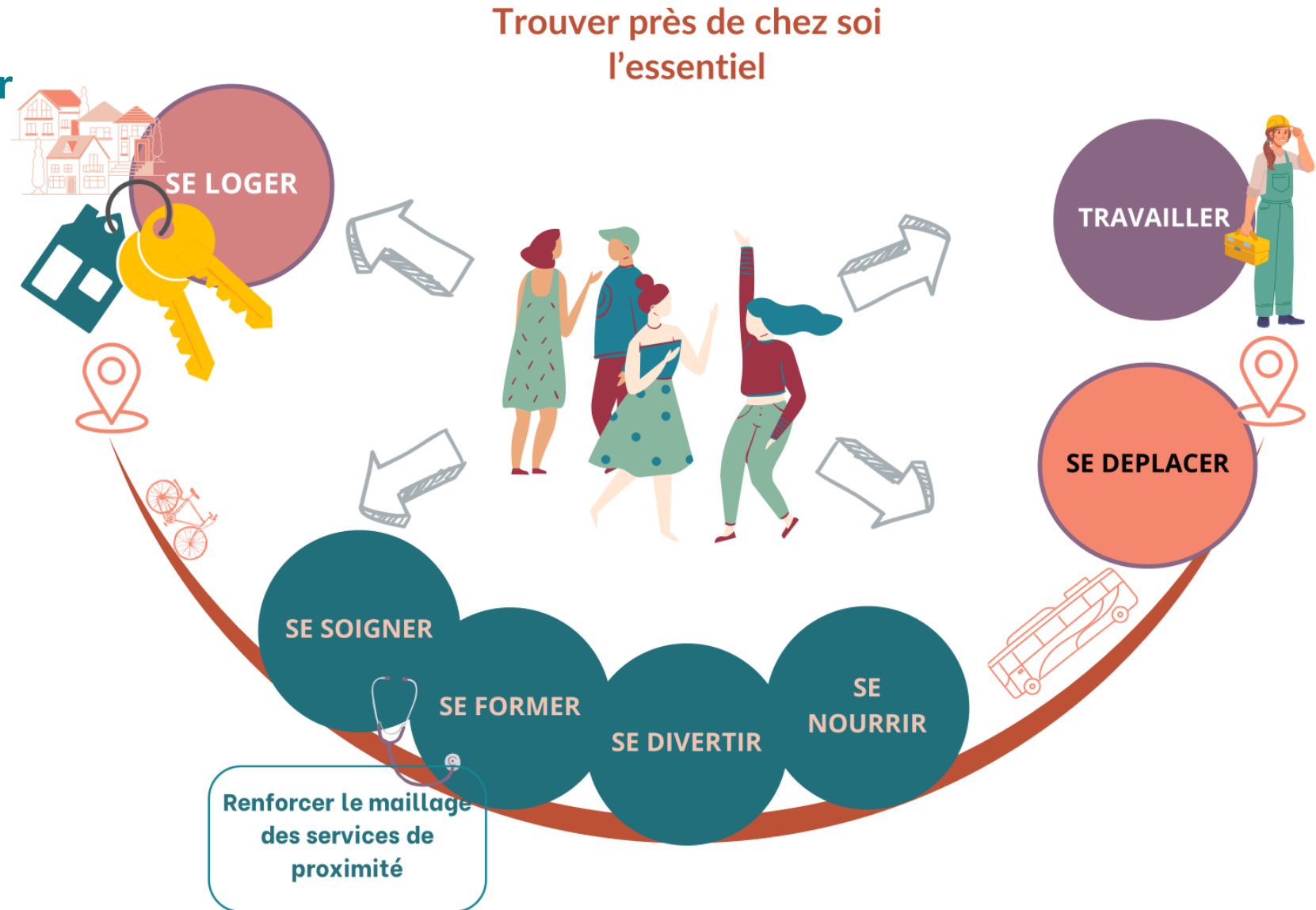


Entre + 1700 et + 2 400 hab./an

3 | Construire un territoire solidaire et équilibré = trouver près de chez soi l'essentiel

Orientation :

→ (re)localiser nos activités, pour trouver près de chez soi l'essentiel



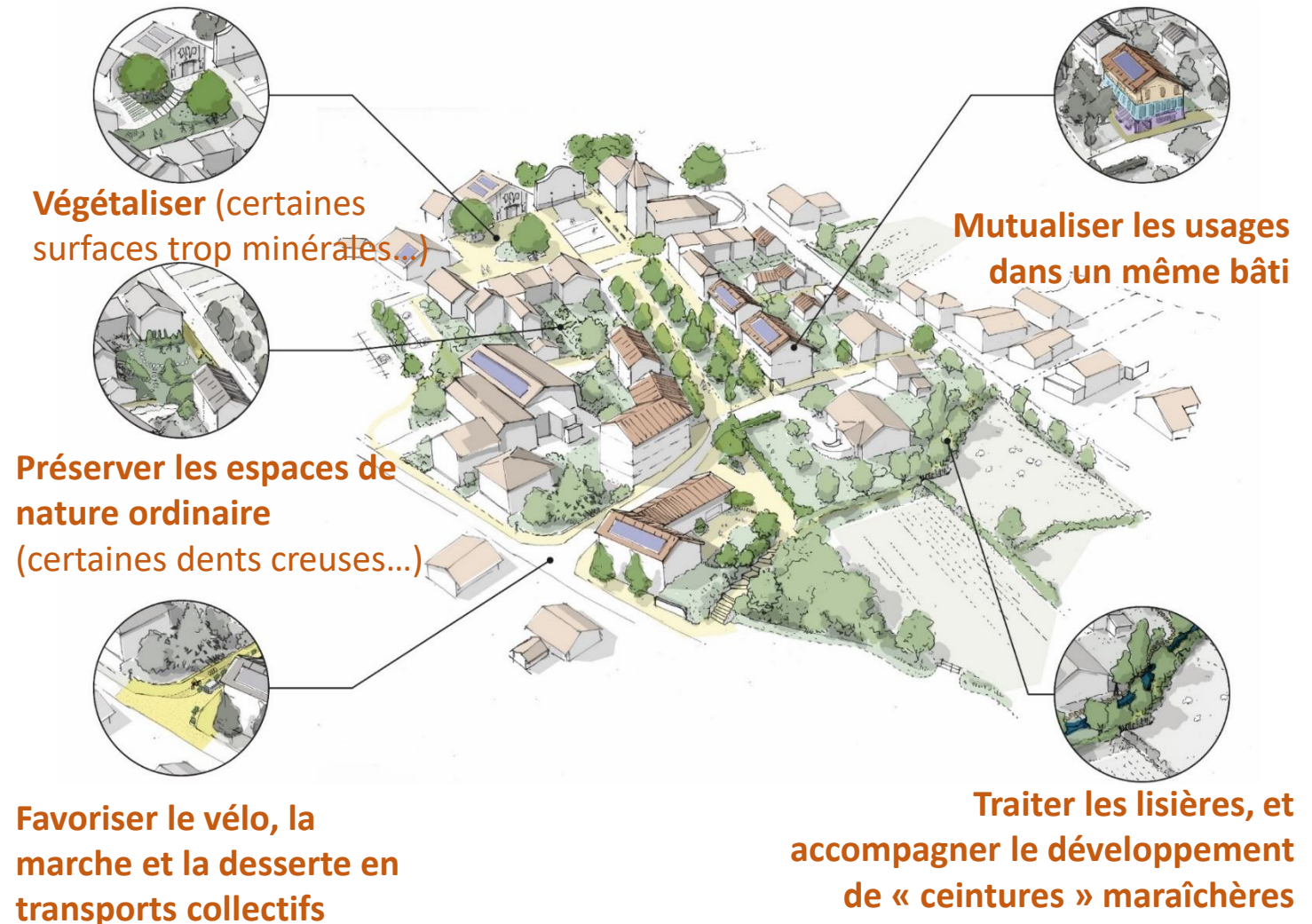
4 | Trouver près de chez soi l'essentiel = recentrer le développement dans les centralités

Orientation :

- Prioriser le développement futur dans les espaces déjà urbanisés et faire de l'extension l'exception
- S'inspirer des formes traditionnelles de nos villes et de nos bourgs



Rendre attractive, conviviale et abordable la vie dans les centralités (dans les villes comme dans les bourgs)



5 | Recentrer le développement dans les centralités = intégrer la nature à toutes les échelles pour améliorer la qualité de vie en « ville »

Orientation :

→ Intégrer la biodiversité à toutes les échelles et dans tous les projets

- Gestion des eaux pluviales
- Préservation d'îlots de fraîcheur
- Qualité du cadre de vie
- ...

- Production alimentaire (et autre)
- Stockage carbone
- ...

- Qualité de l'air
- Production de matière première
- Dimension culturelle
- ...

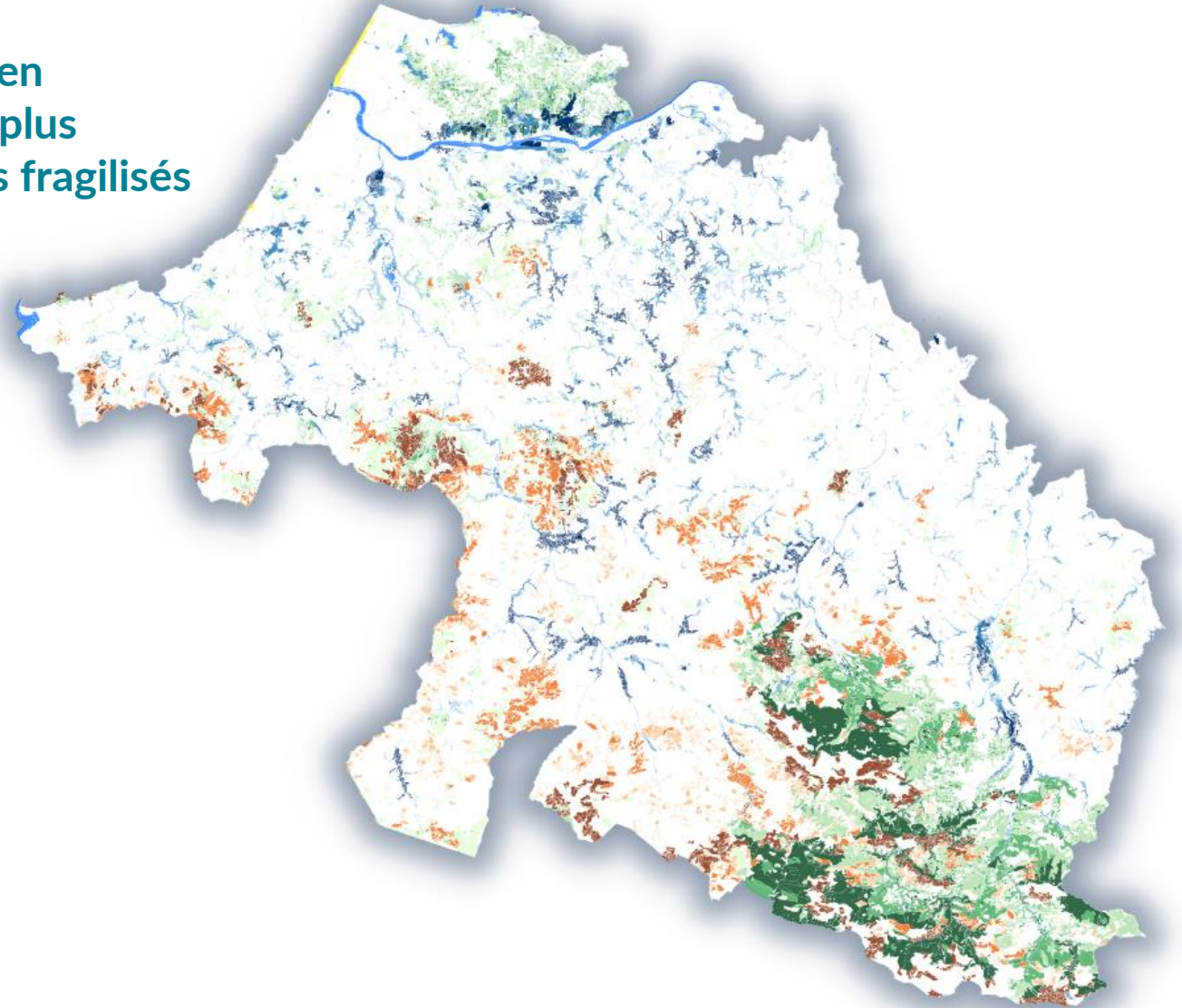
- **Diversité de services rendus par la nature**
- **Paysages diversifiés**



6 | Intégrer la nature à toutes les échelles = Préserver un territoire écologiquement fonctionnel

Orientation :

- Garantir les fonctions écologiques du territoire en protégeant les milieux naturels et forestiers les plus fonctionnels et en restaurant les milieux les plus fragilisés



Milieux naturels et forestiers les plus fonctionnels du SCoT

A| Un cap : Accompagner la résilience du territoire

Pourquoi faire de la « résilience » le fil rouge du SCoT ?

1. Parce que les « pressions » auxquelles nous devons faire face sont très impactantes

- ↘ Le réchauffement climatique
- ↘ La raréfaction des ressources (eau douce, matériaux, énergies fossiles...)
- ↘ La perte de biodiversité
- ↘ La perte de rendements agricoles
- ↘ L'attractivité démographique

2. Ces contraintes feront évoluer la manière de vivre sur nos territoires demain

- ↗ Quelles activités économiques souhaitables ?
- ↗ Quelles agricultures possibles ?
- ↗ Quels aménagements urbains souhaitables ?
- ↗ Quelle(s) mobilité(s) accessibles ?



Un territoire résilient doit être capable de:

- Comprendre ses vulnérabilités / anticiper les risques
- Agir pour en atténuer les effets / les éviter
- S'adapter / se transformer pour vivre avec



Donc l'objet du SCoT :

Comment aménager le territoire pour optimiser notre résilience ?

= autonomie énergétique et alimentaire, gestion durable de la ressource en eau, capacités d'adaptation et de résistance aux chocs...

B| Une Boussole : Ajuster le curseur entre sobriété et transitions



Pour cela deux principes guident toutes les réflexions du SCoT

Assumer la sobriété

*Faire mieux avec moins ou faire avec l'existant
(pour viser la qualité plus que la quantité)*

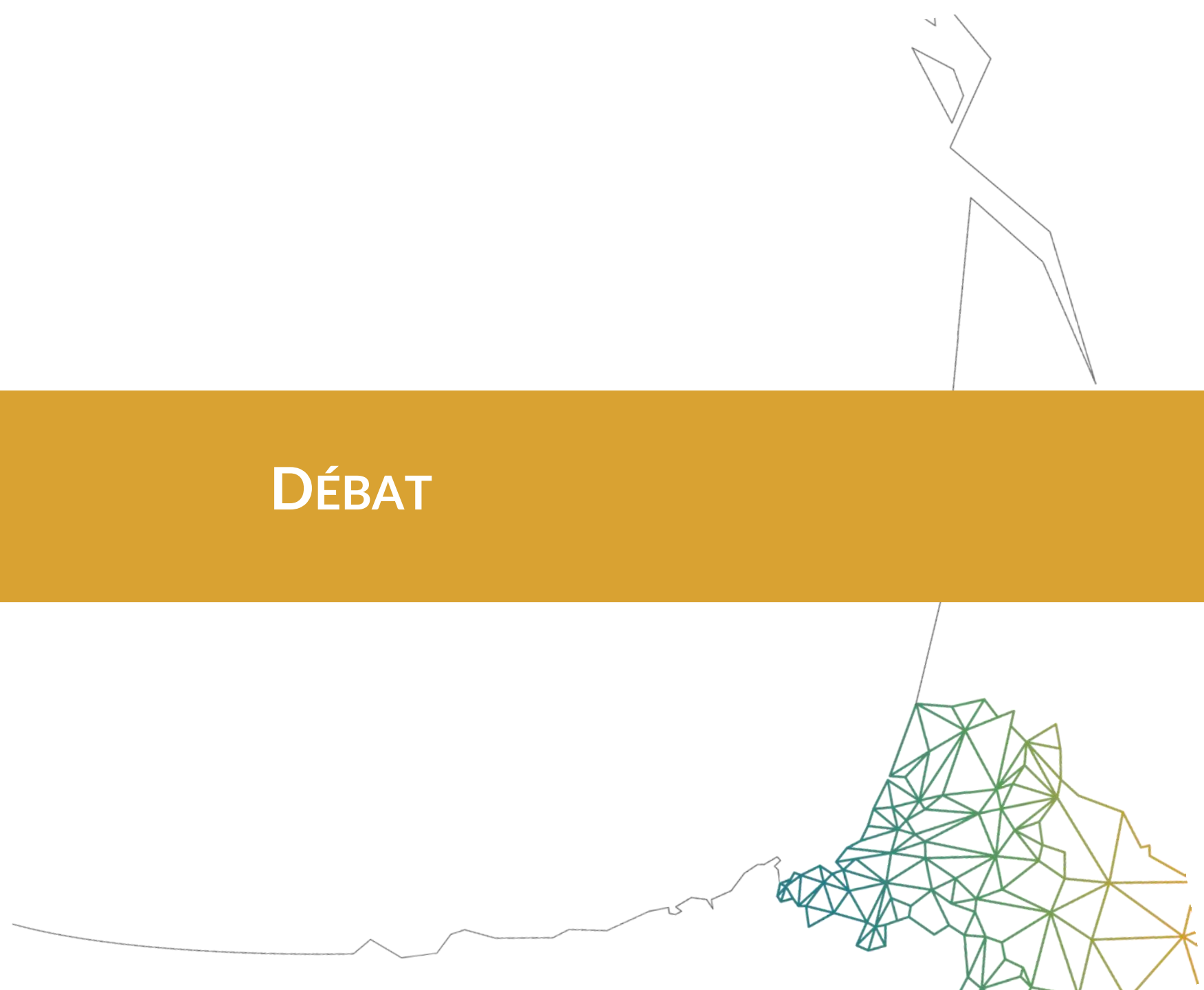


Accélérer les transitions

*Faire mieux en faisant autrement
(pour limiter notre empreinte environnementale et préserver la santé de tous)*



DÉBAT



MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Dispositif de concertation



Par voie postale :



M. Le Président du SM SCoT
19, avenue Jean Molinié
64 100 Bayonne



Numérique :



<https://www.scot-pbs.fr/>



contact@scot-pbs.fr

Le questionnaire est en ligne :

